



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

QUIMPERLE RURAL

Réunion du mercredi 9 mars 2016 au restaurant Gare la Fo.

Les élus présents :

Danièle KHA, 1ère adjointe en charge de l'Education, la Petite Enfance et la Jeunesse
Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Michel FORGET, adjoint à la Politique de la Ville et l'environnement

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Gildas LE BOZEC, référent de quartier

Manuel POTTIER, référent de quartier

•Présentation de l'ordre du jour et rappel du but et du fonctionnement des réunions de quartier.

But : Favoriser les rencontres entre habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. Lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Fonctionnement : 2 rencontres par an : une en février/mars dans le quartier et l'autre en juin pour l'ensemble des quartiers au Coat-Kaër.

Possibilité d'une 3^{ème} rencontre dans le quartier en septembre/octobre

•Présentation du DOB (questions financières et fiscales) par Madame la 1ère Adjointe.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'est tenu lors du conseil Municipal du 03/02/16. Il a donné lieu à 3H30 d'échanges.

Le Budget sera soumis au vote lors du Conseil Municipal du 23/03/16.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombre de demandes et considérations des citoyens.

Concernant la situation financière de la Ville, il n'y a pas de changement par rapport à 2015, c'est-à-dire que les conditions restent aussi délicates.

Rappel : Le pacte de stabilité voté fin 2014 exige des 3 fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et collectivités) un effort financier de 51 milliards d'euros ; cela se traduit pour la ville de Quimperlé par une réduction des dotations de 2 millions d'euros.

La gestion de notre collectivité passe par la maîtrise globale de toutes les dépenses de fonctionnement pour faire des économies sans baisser le niveau de service public. Cela peut se résumer ainsi : faire aussi bien mais avec moins.

C'est le cas notamment avec les dépenses de personnel, qui représentent 56 à 58 % des dépenses de fonctionnement.

Cette année, elles n'ont augmenté que de 50 000€ pour un total de 7,450 millions d'euros.

Il s'agit donc d'une véritable maîtrise. Il a fallu, pour cela, ne pas compenser 5 des 9 départs à la retraite d'agents de la Ville. Cela oblige à beaucoup de discussions avec les agents et une réorganisation des services.

Ainsi 10 services ont déjà été revus. Le critère principal est d'améliorer les conditions de travail des agents afin de s'assurer d'un meilleur vécu de la charge de travail pouvant être accrue.

Les dépenses du quotidien ont, quant à elles, diminué de 5%.

L'engagement pris de ne pas augmenter le taux des impôts signifie qu'il n'y aura pas de recettes supplémentaires de ce côté-là. Or, actuellement, il n'y a pas de dynamique des bases. Quimperlé a en effet perdu 91 habitants cette année. Cela s'explique par le fait que le PLU était en révision. Les promoteurs ne prenaient alors pas le risque de lancer de nouveaux programmes immobiliers.

Le PLU est désormais adopté ; des projets s'initient dont nous verrons l'impact dans 4 à 5 ans. En gagnant des habitants, cela permettra d'augmenter les recettes et d'assurer un dynamisme d'investissement.

Concernant la gestion patrimoniale, la cession de la moitié de Kerjégu au Conseil Départemental pour 400000€ va permettre d'assurer les travaux à faire en urgence. Il reste par ailleurs quelques biens municipaux qui n'ont pas d'utilité pour le Service Public à céder.

Il faut continuer à investir de manière linéaire, tout le temps tout en gardant les capacités d'investir pour le mandat suivant. Pour s'en assurer, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été construit.

Le PPI prévoit 2 années difficiles en 2017 et 2018 en raison des grands projets structurants déjà lancés : le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal avec le rond-point du pont de Moëlan et l'Hôpital Frémeur. Durant ces 2 années, aucun nouvel investissement ne sera possible.

En revanche, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique ont pu être faits dès 2015.

En fin de mandat, la Ville retrouvera la possibilité de réinvestir.

Autre sujet à prendre en compte : les travaux liés aux inondations, d'une ampleur difficile à appréhender en début de mandat. Il s'agit d'un montant de 3 millions d'euros entre les domaines public et privé, dont 400 à 500 000€ pour la Ville.

Toutes ces considérations ont pour effet que 2 projets importants, faisant partie des promesses électorales, ne pourront pas être réalisés : la restructuration globale du complexe tennistique (seule une étude est prévue) et la Maison des Arts et de la Culture (Conservatoire de Musique et de Danse et salle de spectacle de jauge raisonnable en complément du Coat-Kaër).

Pour la Maison des Arts et de la Culture, l'intercommunalité s'en chargera puisque le transfert de compétences concernant le Conservatoire se fera au 1^{er} janvier 2017 avec la volonté de porter ce projet à la place de la Ville. Il n'y a donc pas d'abandon sur le fond.

Il est logique que les projets structurants majeurs soient portés par le Territoire. A ce sujet, le vote du Pacte financier et fiscal (qui a lieu le 25/02/16) va permettre de reconnaître les charges de centralité.

Dans le cas du Conservatoire, il est fréquenté à 60% par des quimperlois et 40% de non quimperlois. Actuellement, la ville assure seule les dépenses (100%). Lors du transfert, 40% des dépenses seront assurées par la communauté

d'agglomération. Cela signifie donc 150 à 160 000€ de dépenses en moins pour la Ville.

•Bilan 2015 des travaux par Gérard Jambou

Gérard Jambou, délégué aux travaux, a listé les travaux demandés en 2015 et réalisés : l'aménagement piéton de la rue de l'Ecosse au rond-point des plages ; l'aménagement de la chaussée devant l'abri bus à Gare la Forêt ; le trou dans la chaussée entre Kerrez et Lisloc'h ; l'aménagement autour du container du carrefour de Kerlen ; le miroir en face du restaurant de Gare-la-Forêt ; la pose d'un panneau d'interdiction aux poids-lourds à Kerrez ; trou sur la chaussée et curage du fossé au Ristoir.

Un miroir va également être installé à la sortie de la cité, en face de l'IME et la demande d'une autre chicane à Kerrez va également être prise en compte.

•Travaux structurants en cours ou à venir

Le débat a ensuite porté sur les travaux de sécurité envisagés dans trois secteurs du quartier : rue de Croaz-Chuz, rue de Kerrez et rue de Trélivalaire/bd A.-D. Neel, dossiers présentés par Gérard Jambou et Michel Forget, adjoint à l'urbanisme.

Concernant Trélivalaire, si le projet de rond-point au croisement de la route qui va à la déchetterie, et la zone commerciale depuis ce rond-point a été discuté. Prévu en utilisant l'ancienne route de l'Equalizer, les habitants estiment qu'il vaudrait mieux aller au plus droit, sinon il ne sera pas emprunté. Mais dans le virage, il ne semble pas y avoir pour le moment la place nécessaire entre le rail de sécurité et la chaussée, pour l'aménager de façon sécurisée. La question sera donc réétudiée dans ce sens.

La vitesse de 50km/h à Kerrez n'est souvent pas respectée (certains demandent plutôt 30km/h) ni l'interdiction aux poids lourds. Un second rétrécissement de chaussée est demandé et un rappel de l'interdiction PL.

•La parole aux habitants

• Faudélias

Concernant le raccordement à l'égoût du quartier de Faudélias (71 maisons), la Ville attend toujours la position de l'agence de l'eau sur le financement du projet promis. « **Dans l'état actuel des finances de la ville et du pacte financier**, a expliqué Danièle Kha, **il n'est pas possible de réaliser les travaux évalués à près de 900 000€ sans ces subventions** ». On sait que l'agence de l'eau attend notamment les résultats de l'étude sur l'origine des pollutions du ruisseau du Frouit avant de se prononcer.

On sait que les travaux de raccordement – s'ils étaient réalisés ! – permettraient du même coup d'aménager une piste cyclable le long de la voie départementale. Ce dossier des voies cyclables va dépendre désormais de Quimperlé Communauté qui lance une étude « plan vélo » sur l'ensemble du territoire.

D'autre part, les habitants du quartier se plaignent de la vitesse des véhicules sur la route départementale. Une lettre a été envoyée il y a plus d'un an au Département. Il va être relancé, car les deux communes de Quimperlé et Clohars souhaitent que la vitesse

entre les deux villes soit limitée à 70km/h.

- **En bref**

Par ailleurs, un rétrécissement de chaussée est prévu au rond-point Bigard pour casser la vitesse. Le busage au niveau de Toul ar Bleiz est insuffisant pour absorber l'eau en période de pluies. Michel Forget va se rendre à Kerbastard pour constater le problème cadastral existant. Il est souhaité que la portion « 90km/h » entre Toulfoën et la ville soit ramenée à 70km/h.

D'autres sujets ont été abordés, comme celui du changement envisagé des compteurs EDF, le montant de la taxe ordures ménagères. Et plus largement les travaux en cours en ville : le rond-point de la route de Moëlan qui sera terminé le 15 mars ; l'ensemble des travaux du quartier de la gare ; l'aménagement des berges de l'Isole ; le changement de canalisation d'eau potable rue du Couédic ; les chicanes de ralentissement prévus rue Terre-de-Vannes, route d'Arzano et route de Moëlan ; le rond-point qui va être réalisé au Saint-Jalmes pour remplacer le feu tricolore ; la rue Brémond d'Ars déformée par des passages de camions (normalement interdits), etc.

- *Groupe citoyenneté / atelier participatif*

L'adjointe à la citoyenneté, à l'égalité homme-femme et aux associations Pascale Douineau a conclu la réunion en proposant aux habitants présents de participer au groupe de travail sur la vitesse et le stationnement. Deux ou trois réunions sont prévues avant le 17 juin, date de la réunion de tous les quartiers au Coat-Kaër , où la campagne de sensibilisation à ces deux questions sera présentée. Des problèmes ont été signalés dans tous les quartiers sur ces deux questions qui se résument le plus souvent à de mauvaises habitudes et à un manque de civisme.

Voici les habitants qui souhaitent participer à la mise en place de la campagne :
Madame Nicole CLAUSS et Madame Stéphanie GAUGAIN.